

**FLASH INFOS N° 65**

**LES LAMPADAIRES DE P.S.N.**

Au cours de la rénovation de P.S.N. dans les années 1992 / 1993, les 48 lampadaires d'origine ( de simples tubes avec une grosse boule ) installés par le promoteur ont été remplacés par 95 lampadaires en fonte, surmontés par des lanternes.

Nous avons constaté depuis déjà pas mal de temps que certains lampadaires étaient sérieusement attaqués / rouillés et en conséquence une réunion a été conduite le 6 juillet 2016 avec des professionnels afin de déterminer notre action au cours des mois à venir, sachant qu'un lampadaire neuf vaut autour de 2.200 € TTC. Il faut donc les rénover à un coût bien moindre et que nous essayons de maîtriser.

Les principes de cette rénovation seront les suivants :

- Enlèvement des lampadaires les plus endommagés par une entreprise spécialisée dans les travaux électriques et pose d'un cône de protection.
- Envoi des lampadaires ( par 2 ou 4 ) chez un fournisseur qui traitera chaque lampadaire avec grenailage / métallisation / peinture.
- Pose des lampadaires rénovés.

Nous vous demandons :

**1** – de bien vouloir dégager en totalité les lampadaires ( pied – fût et lanterne ) qui seraient en limite de votre propriété, afin de faciliter leur dépose et réinstallation. Nous avons constaté que certains lampadaires sont totalement enfouis sous la végétation, des haies en général ce qui a eu pour effet de les dégrader beaucoup plus vite que ceux qui sont entièrement « à l'air libre » sans le moindre contact avec la végétation.

**2** – d'engager cette action au plus vite car si le ou les lampadaires qui sont en limite de vos propriétés ne sont pas dégagés, nous demanderons à l'entreprise EDEN VERT de le faire, ce qui risque de ne pas être conforme à vos souhaits.

Nous vous remercions pour votre participation efficace et rapide dans cette opération de rénovation de nos lampadaires

***Le Comité Syndical***